

ACTIVITÉ – TYPOLOGIE DES TEXTES

Lisez le discours qui suit et relevez les idées principales.

Séance de l'Assemblée Nationale du 17 septembre 1981

M. le président.

La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la Justice*.

M. le garde des sceaux.

Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, j'ai l'honneur au nom du Gouvernement de la République, de demander à l'Assemblée nationale l'abolition de la peine de mort en France.

En cet instant, dont chacun d'entre vous mesure la portée qu'il revêt pour notre justice et pour nous, je veux d'abord remercier la commission des lois parce qu'elle a compris l'esprit du projet qui lui était présenté et, plus particulièrement son rapporteur, M. Raymond Forni, non seulement parce qu'il est un homme de cœur et de talent mais parce qu'il a lutté dans les années écoulées pour l'abolition. Au-delà de sa personne et comme lui, je tiens à remercier tous ceux, quelle que soit leur appartenance politique qui, au cours des années passées, notamment au sein des commissions des lois précédentes, ont également œuvré pour que l'abolition soit décidée, avant même que n'intervienne le changement politique majeur que nous connaissons.

Cette communion d'esprit, cette communauté de pensée à travers les clivages politiques montrent bien que le débat qui est ouvert aujourd'hui devant vous est d'abord un débat de conscience et le choix auquel chacun d'entre vous procédera l'engagera personnellement.

Raymond Forni a eu raison de souligner qu'une longue marche s'achève aujourd'hui. Près de deux siècles se sont écoulés depuis que, dans la première assemblée parlementaire qu'ait connue la France, Le Pelletier de Saint-Fargeau demandait l'abolition de la peine capitale. C'était en 1791.

Je regarde la marche de la France. La France est grande, non seulement par sa puissance, mais au-delà de sa puissance, par l'éclat des idées, des causes, de la générosité qui l'ont emporté aux moments privilégiés de son histoire.

La France est grande parce qu'elle a été la première en Europe à abolir la torture malgré les esprits précautionneux qui, dans le pays, s'exclamaient à l'époque que, sans la torture, la justice française serait désarmée, que, sans la torture, les bons sujets seraient livrés aux scélérats. La France a été parmi les premiers pays du monde à abolir l'esclavage, ce crime qui déshonore encore l'humanité.

Il se trouve que la France aura été, en dépit de tant d'efforts courageux l'un des derniers pays, presque le dernier – et je baisse la voix pour le dire – en Europe occidentale, dont elle a été si souvent le foyer et le pôle, à abolir la peine de mort. Pourquoi ce retard? Voilà la première question qui se pose à nous. Ce n'est pas la faute du génie national.

C'est de France, c'est de cette enceinte souvent, que se sont levées les plus grandes voix, celles qui ont résonné le plus haut et le plus loin dans la conscience humaine, celles qui ont soutenu, avec le plus d'éloquence la cause de l'abolition. Vous avez, fort justement, monsieur Forni, rappelé Hugo, j'y ajouterai, parmi les écrivains, Camus. Comment, dans cette enceinte, ne pas penser aussi à Gambetta, à Clémenceau et surtout au grand Jaurès? Tous se sont levés. Tous ont soutenu la cause de l'abolition. Alors pourquoi le silence a-t-il persisté et pourquoi n'avons-nous pas aboli?

<http://www.peinedemort.org>

* Robert Badinter

1. Le texte suivant est :

- Un texte narratif
- Un texte dialogal
- Un texte explicatif
- Un texte argumentatif

2. C'est ...

- Un éditorial
- Une dissertation
- Un discours politique
- Une analyse littéraire

3. Quelle est alors sa fonction et ses principales caractéristiques ?

.....

.....

.....

4. Identifiez la séquence textuelle du texte. Repérez-la directement sur le texte.

5. Les outils linguistiques.

- a. Quelles sont les types de phrases que l'auteur utilise pour exprimer son engagement ? Donnez un exemple.

.....

.....

.....

- b. Quels sont les temps et les modes verbaux utilisés dans le texte ? Donnez quelques exemples en variant le plus possible les temps.

Temps / modes	Exemples
Présent de l'indicatif	<i>Monsieur le président [...]j'ai l'honneur au nom du Gouvernement de la République, de demander à l'Assemblée nationale l'abolition de la peine de mort en France.</i>

- c. Identifiez quelques procédés d'énonciation.

.....

.....

.....

- d. Identifiez quelques procédés stylistiques.

.....

.....

.....

- e. Quel est le registre de langue utilisé par l'auteur.

.....